Le Soussigné Vice Consul de la ville libre
et anséatique de Hambourg, prend
la liberté de communiquer a Son Excel
lence Mr. Jozé Bonifacio de Andrade
et Silva, Ministre et Secretair d'Etat
pour les Affaires de l'Empire et Etran
gères, le Décès de Mons. Jean
Frederic Bothe, vice Consul des
Villes libres et anséatiques de Lubeck
et Bremen, en cette Capitale.

En consequence de cette Evenement
le Soussigné a été Solité par les In.
dividus de Bremen et Lubeck qui
se trouvent maintenant en cette Ville,
pour se charger du dit Consulat va
cant, jusqu'a que les resp: Senats
de Lubeck & Bremen prendront les
Mesures necessaires a cette Egard.

Le Soussigné Solicite a Son
Excellence de vouloir bien lui com.
muniquer, s'il est assez autorisé

pour pourvoir aux dits fonctions,
ne doutant pas, que les dits Senats
en seront très Satisfait, et
a l'honneur en même tems, de
repeter les assurance de sa hau
te consideration

Rio de Janeiro 1.er Mars 1823

Leal Brito